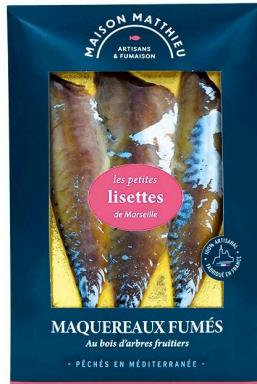


MAISON MATTHIEU rappelle Maquereaux - lisettes fumées

- Noms des modèles ou références concernés : **MAQUEREAUX FUMÉS - Les lisettes de Marseille**
- Marque : **Maison Matthieu**
- GTIN 3770027176015 Lot lot m-08051505 Date limite de consommation 29/09/2025
- Conditionnements : **packs de 100G dans fourreau bleu**
- Date début/fin de commercialisation : **du 28/08/2025 au 05/09/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Provence-Alpes-Côte d'azur**
- Distributeurs : **Grand Frais Vente en ligne : maisonmatthieu.fr**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suspicion de présence de Listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

REOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 30 septembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0621012004**
- Informations complémentaires publiques : **Les personnes qui auraient consommé les lisettes mentionnées ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre